PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2023, DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025 ET DU RÈGLEMENT 2022-549 – TAXATION 2023

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, de la tenue de deux séances ordinaires du conseil, le vendredi 9 décembre 2022 à 15 h 30 et 15 h 45, à la salle communautaire du 85 Grand rue à Sainte-Catherine-de-Hatley, conformément aux articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec*.

Les principaux sujets débattus au cours de la première séance à 15 h 30 auront trait à l'adoption du budget 2023 et du plan triennal des immobilisations 2023-2024-2025 et au cours de la deuxième séance à 15 h 45 du Règlement 2022-549 - Taxation 2023.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 28 novembre 2022

Marc Marin
Directeur général et greffier-trésorier